

La veille municipale

mercredi 7 octobre 2009
volume 12, numéro 40
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 40 du 7 octobre 2009

2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 39 du 3 octobre 2009



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. C-26, r. 1.1], a. 1.07.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 1023-2009 du 23-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4979, a. 1.

Accord relatif au Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique, [R.R.Q., c. R-5, D. 1012-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 5020], nouveau.

Loi sur la commercialisation des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. A-6.

Ordonnance sur les contributions exigibles des producteurs de bois de l'Estrie (marchés interprovincial et international), DORS/94-356, aa. 1-4.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les contributions exigibles des producteurs de bois de l'Estrie (marchés interprovincial et international), DORS/2009-269 du 17-09-2009, (2009) 143 Gaz. Can. II, 1935, aa. 1-3.

Loi canadienne sur la Protection de l'environnement (1999), L.C. 1999, ch. 33.

Règlement sur l'immersion en mer, DORS/2001-275, a. 8.1.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immersion en mer, DORS/2009-256 du 09-09-2009, (2009) 143 Gaz. Can. II, 1789, a. 1.

Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils (COV) des revêtements architecturaux, DORS/2009-264 du 09-09-2009, (2009) 143 Gaz. Can. II, 1855, nouveau.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 40 du 7 octobre 2009

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Responsabilités régionales de certains ministres.

D. 994-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4987.

Modification du décret numéro 701-2004 du 30 juin 2004 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de TransCanada Energy Ltd. pour le projet de centrale de cogénération de Bécancour sur le territoire de la Municipalité de Bécancour.

D. 998-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4990.

Délivrance d'un certificat d'autorisation à Hydro-Québec pour le projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire de la Ville de

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Saint-Augustin-de-Desmaures.

D. 999-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4991.

Modification du décret numéro 803-2002 du 26 juin 2002 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de la municipalité régionale de comté de Bellechasse pour la réalisation du projet d'agrandissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire sur le territoire de la Municipalité d'Armagh.

D. 1000-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4994.

Approbation des plans et devis de la Ville de Windsor pour son projet de modification de structure du barrage de la Poudrière.

D. 1001-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4995.

Approbation d'un règlement modifiant la valeur capitale des immeubles que peut posséder The Serbian Orthodox Church-School Congregation Holy Trinity.

D. 1007-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 5016.

Approbation du Protocole d'entente fédéral-provincial-territorial sur le partage de renseignements pendant une urgence de santé publique.

D. 1010-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 5019.

Approbation du Protocole d'entente fédéral, provincial et territorial sur la prestation d'une aide mutuelle en rapport avec les ressources en santé lors d'une situation d'urgence mettant en cause la santé publique.

D. 1011-2009 du 16-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 5020.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 39 du 3 octobre 2009

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Commission municipale du Québec
*(Nouveau délai pour rendre une
décision sur des avis de conformité*

concernant la Ville de Barkmere).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 907.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

**AFFAIRES MUNICIPALES,
RÉGIONS ET OCCUPATION DU
TERRITOIRE**

Régie intermunicipale de police de la
Rivière-du-Nord (*Modification à
l'entente*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 916.

**RESSOURCES NATURELLES ET
FAUNE**

Programme de réforme cadastrale
(*Interdiction d'aliénation d'un droit de
propriété dans la circonscription
foncière de Compton*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 917.

Programme de réforme cadastrale
(*Interdiction d'aliénation d'un droit de
propriété dans la circonscription
foncière de Rouyn-Noranda*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 918.

Comment obtenir plus de renseignements

Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Itée

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Itée au 514/893-2526 ou au 1-800/481-8702 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Courriel/Internet — Télécopieur

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopie reçoivent une réponse dans les 24 heures. Communiquez avec Gaudet Éditeur Itée par courriel à aide@gaudet.qc.ca ou par télécopieur au 514/893-0244 ou au 1-800/481-8702.

Formation

Le service de formation Gaudet Éditeur Itée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, communiquez avec Gaudet Éditeur Itée.

Services techniques et encadrement de projets

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Itée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Itée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.